

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

CROISSANCE ET TRANSFORMATION DES ENTREPRISES - (N° 1088)

## AMENDEMENT

N ° 1302

présenté par  
Mme Bessot Ballot

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 14, insérer l'article suivant:**

Amendement irrecevable au titre de l'article 40 de la constitution.